

Un collectif pour des horizons dégagés

Le vent de fronde anti-éolien se poursuit dans le département. Exemple, la création récente d'un collectif « Vosges horizon durable » qui réunit trois associations et entend ainsi mieux informer le public sur le sujet.

L'union fait la force. Une maxime que trois associations viennent de faire leur en vue de créer un collectif. Le bébé s'appelle « Vosges horizon durable » et les heureux parents sont Rabodeau environnement, Défense de l'environnement dans le département des Vosges et l'ASPP88 (Association pour la sauvegarde et la protection du patrimoine), représentés respectivement par Claude Brocard, Kothar Terleth et Yves Melin. La réunion constitutive a eu lieu le 16 février dernier à La Houssière. Comme l'explique l'une des chevilles ouvrières du projet Yves Melin, président de l'ASPP88 « Les promoteurs éoliens affluent dans l'Est. 173 communes des Vosges sont répertoriées par le Ministère de l'Environnement comme ayant un projet éolien connu. »

Face à ce que ces riverains qualifient d'« invasion sornoise », tous ces anti-éoliens ont mis en place un collectif afin d'informer et conseiller les communes, les associations et les particuliers concernés par l'énergie durable, notamment, l'implantation d'éoliennes industrielles avec le souci de veiller à la protection de la population, de l'environnement, des espaces naturels et

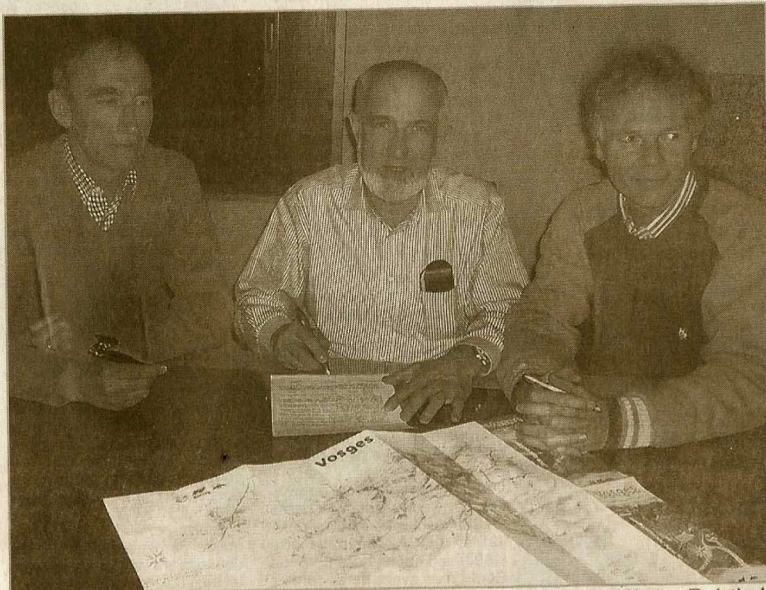
des paysages des Vosges. Cette nouvelle entité met en avant plusieurs facteurs contre ces grands oiseaux de métal : le bruit, les flashes lumineux émis, l'impact négatif sur les animaux, la dégradation du paysage et de l'environnement et enfin le coût de l'électricité produite.

« Avec la profusion des projets de parcs éoliens dans le département, nous nous devons de mettre en garde la population, et sensibiliser les élus, les pouvoirs publics et tous nos concitoyens à une plus grande vigilance face à des promoteurs peu scrupuleux, motivés uniquement par l'argent facile, aux dépens de notre qualité de vie et notre environnement » s'élèvent les trois signataires.

Courrier aux élus

Affiliée à la Fédération anti-éolienne du Grand Est créée à Colmar en 2010, cette association prône plutôt une démarche de développement des énergies renouvelables respectueuses des principes de développement durable, viable, équitable et vivable.

De son côté, l'ASPP88 a déjà pris les devants en envoyant un courrier à tous les candidats du canton de Châtel, secteur où



Yves Melin de l'ASPP88, Claude Brocard de Rabodeau environnement et Kothar Terleth de Défense de l'environnement dans les Vosges unis pour la même cause : non à l'éolien.

fleurissent de nombreux projets notamment sur Hadigny-les-Verrières, Morville, Zin-court, Bayecourt, Damas-aux-Bois, Domèvre-sur-Durbion, Haillainville, Igney Oncourt,

Rehaincourt, Villoncourt... « Le canton est déjà touché par la décision d'installation d'un centre d'enfouissement des déchets, nous n'allons donc pas laisser faire n'importe quoi

sur notre secteur » conclut Yves Melin qui convie à un maximum de vigilance tous les habitants des secteurs concernés.